

Rapport de la réunion du 13 septembre 2007

Association des Parents du Collège St Augustin

Présents :

Invité : Monsieur Pletinckx, Principal (présent pour le premier sujet)

Présents : Marc Pirson (président), Catherine Pirson, Catherine Delanote, Eric Van Hoeck, Bernard Bourion, Philippe Moriau, Luc Devreese, Philippe Rogge, Pierre-François Declercq, Nathalie Deleuse, Philippe Bienfait, Françoise Quitelier, Guy Andrien, José Peirera de Macedo, Hélène Decker

Excusés : Guy Lattenist, Bernard Machuraux

La rentrée en chiffres

Population scolaire : 1541 élèves (soit +/- comme l'an dernier), le 1^e degré constituant le socle (A ce nombre s'ajoutent les élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} primaire).

1^{er} degré : 20 à 24 élèves par classe (9 en 1^{ère} S, 13 en 1^{ère} B),

3^{ème} général : 21 à 25 élèves par classe,

4^{ème} général : 21 à 28 élèves par classe (nombre variable en fonction des options choisies),

5^{ème} général : 20 à 25 élèves par classe,

6^{ème} général : 28 à 30 élèves par classe (dont 3 redoublent).

A l'Institut technique, beaucoup de cours sont dédoublés (groupes de 11, 12 élèves). Au 3^{ème} degré professionnel, on dédouble chaque fois que c'est possible.

Conclusion : 2 grosses classes en 4^{ème} général et grosses classes en 6^{ème} général.

Le staff et le corps enseignant étaient au complet à la rentrée, avant qu'un professeur de socio-économie ne doive s'absenter à la suite d'une blessure. L'élaboration des horaires est un véritable casse-tête chinois dont le résultat n'est pas toujours parfait (temps de midi parfois court).

Fin de l'année 2006-2007 : les statistiques seront disponibles à la prochaine réunion, mais le Principal peut d'ores et déjà annoncer de bons résultats en termes de réussite. Il y a eu 3 recours en 1^{ère} session : 1 décision revue en interne à la suite de la communication d'un élément neuf, 2 décisions

maintenues ; 1 recours externe qui a débouché sur le maintien de la décision du conseil de classe. A la suite de la 2ème session, 3 recours internes ont été introduits. Dans deux cas, les restrictions ont été partiellement levées à la suite d'éléments neufs portés à la connaissance du conseil de classe. Dans le 3ème cas, la décision a été maintenue.

Par 'élément neuf', on entend un fait, une circonstance sur la situation de l'élève (au plan scolaire, familial ou médical, un événement grave et traumatisant...) ignorés par le conseil de classe au moment de la délibération et pouvant objectivement influencer la décision qui tient cependant compte de l'ensemble du parcours scolaire de l'élève. Il peut également s'agir d'un vice de forme.

Le Principal tient à ce que soit acté le fait que toute décision de mettre un élève en échec n'est jamais prise de gaité de cœur par un conseil de classe ; une telle décision n'est de plus jamais une surprise pour l'élève ou ses parents car le travail préventif (réunions de parents) est important et le Collège y consacre beaucoup de temps. Un membre de l'AP fait observer que les quelques recours ont un immense impact sur l'organisation des écoles.

Question : est-il normal que dans le cadre de "Echec à l'échec", le professeur soit celui qui a "busé" l'élève à l'école ?

Réponse du Principal : ce n'est certes pas idéal ; il y a des risques d'influence. La solution est peut-être de demander aux organisateurs un autre professeur si c'est possible. Le Principal relaiera la remarque à « Echec à l'Echec ».

Question : qu'en est-il du nombre d'élèves ayant suivi des cours particuliers l'an dernier ?

Réponse du Principal : les données n'ont pas été collectées par manque de temps ; le Principal fait remarquer que l'école est souvent l'objet de demande de la part de parents qui veulent apporter une aide supplémentaire à leur enfant (même dans le supérieur !) ; il considère cependant que des cours particuliers, s'ils peuvent apporter une aide ponctuelle à un étudiant, ne sont jamais une solution à long terme d'un point de vue pédagogique et portent en eux un germe de discrimination sociale puisqu'ils ne sont pas à portée de toutes les bourses ; à cet égard, l'organisation des "mercredis sans échec" l'an dernier constituait à ses yeux un moindre mal ; c'est d'abord vers son professeur à l'école que l'élève doit se tourner raisonnablement pour obtenir des explications supplémentaires.

Conseil de participation du 4 octobre 2007

Thèmes à aborder :

1. l'organisation des fins de trimestres et d'années (jours 'blancs')
2. le suivi de l'action en faveur du respect et du bien-être

1. L'UFAPEC a réalisé une étude sur les jours 'blancs'. Pour 50 % des parents sondés, ces jours ne sont pas un problème.

Les membres de l'AP aimeraient savoir dans quelle mesure le Collège utilise la possibilité offerte par décret de prévoir des jours blancs dans son calendrier (maximum 15 jours au 1er degré, 27 jours dans les autres degrés). Ces journées sont véritablement perdues, d'autant plus que les élèves sont tenus malgré tout de rester disponibles jusqu'à la date légale (en fin d'année : 30 juin).

Un membre présente le problème sous un angle différent : commencer les examens plus tard signifie laisser moins de temps aux profs pour les corrections et les délibérations, ce qui risque d'avoir un impact négatif sur les élèves.

Questions à poser : la situation actuelle est-elle souhaitable ? Que peut-on modifier ou organiser ?

Un membre estime que l'AP doit aborder le problème sur la base de grands principes : sommes-nous d'accord avec l'allongement des vacances ? Acceptons-nous la diminution du temps d'apprentissage ?

Autre argument : ne faut-il pas augmenter le temps d'apprentissage en secondaire pour améliorer les pourcentages de réussite dans l'enseignement supérieur ? Un membre note que les révisions ont de moins en moins la cote.

Autre piste : possibilité de prévoir les recours après le 30 juin.

2. La charte pour le respect et le bien-être figure bel et bien dans le journal de classe. On rappelle que TOUS les acteurs sont concernés et pas seulement les élèves.

Autre chose : appel aux candidats membres du conseil de participation.

Sont membres effectifs à ce jour : Guy Andrien, Bernard Bourion, Nicky Chonquerez, Philippe Moriau, Jean-Charles Catfolis et Luc Devreese.

Bourse aux livres : bilan

Satisfaction des personnes présentes. Nombre restreint de participants par rapport à la population scolaire.

Piste d'amélioration pour les prochaines éditions : demander aux vendeurs de venir plus tôt, disposer de références plus précises des livres ou d'informations

sur la validité d'éditions antérieures, avoir la participation de quelques professeurs, envisager si possible la bourse le samedi. Possibilité d'un système de location de livres : à rediscuter en fin d'année scolaire.

Voyages scolaires

Les classes de 2ème année en immersion partent 4 jours en Bourgogne. Sans refuser le voyage, des parents se sont étonnés que l'annonce ait été adressée sans programme et avec une demande de réponse urgente. Le coût (200 euros) est également jugé important. A discuter directement avec les professeurs concernés.

De manière générale, qui est titulaire du compte sur lequel les versements doivent être effectués lorsqu'un voyage est organisé ?

Cette année, un voyage de rhéto est-il envisagé ?

Devoir pour la prochaine réunion

Réfléchir à l'organisation par l'AP d'une activité supplémentaire, en plus du souper fromage. Une première possibilité est la tenue d'un bar lors des portes ouvertes du collège.

La séance est levée à 22 h 15.

Prochaines réunions : mercredi 26 septembre (comité de préparation souper fromage) chez Bernard Machuraux, et pour tous le jeudi 18 octobre (au Collège).